


PORT DES APPAREILS RESPIRATOIRES ISOLANTS À CIRCUIT OUVERT (A.R.I.C.O.)		
OBJECTIFS	PUBLIC	PRÉ-REQUIS
<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser correctement des appareils de protection respiratoire. - Exécuter en sécurité des opérations nécessitant le port d'A.R.I. 	Personnel affecté au port des appareils respiratoires isolants (A.R.I.) à circuit ouvert à air comprimé.	<ul style="list-style-type: none"> - 18 ans minimum. - Ne pas avoir de contre indication médicale. - Comprendre la langue française.
NOMBRE DE PARTICIPANTS : Groupe de 04 personnes minimum à 08 personnes maximum.		
CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION		
THÉORIE	PRATIQUE	
<p>1. Les risques liés aux ambiances dangereuses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Incendie ; - Produits toxiques, nocifs, corrosifs, irritants... ; - Asphyxie, anoxie ; - Vapeurs, gaz et fumées toxiques. <p>2. Rôle des protections respiratoires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Terminologie et caractéristiques des appareils ; - Les appareils filtrants ; - Les appareils isolants ; - Choix des appareils ; - Réglementation et normalisation dont épreuves ; - Vérifications, entretien et stockage. <p>3. Contraintes physiologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du travail du porteur... <p>4. Port des A.R.I.C.O</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bi / mono, description, fonctionnement, mise en service, port... 	<p>1. Avant le port :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifications ; - Examen visuel et essais de l'A.R.I.C.O. <p>2. Pendant le port :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en main de l'appareil ; - Exercices physiques avec l'A.R.I.C.O. ; - Maîtrise respiratoire ; - Déplacement en zone restreinte. <p>3. Après le port :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifications ; - Nettoyage ; - Rangement. <p style="text-align: center;">Le port des E.P.I. est obligatoire</p>	
DURÉE	LIEU	ÉVALUATION DES CONNAISSANCES
4 heures.	<ul style="list-style-type: none"> - En centre. - En entreprise. 	Test théorique et évaluation pratique.
PÉDAGOGIE		
La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié. Elle est réalisée à l'aide de support formateur (support informatique, documentations de fabricants,...) et de support stagiaire.		
Pour les stages en entreprise : prévoir une salle de formation équipée et adaptée (tableau blanc, vidéo projecteur, écran...).		
VALIDATION DES ACQUIS	ÉQUIPEMENTS À PREVOIR	
<p>À l'issue de la formation, si réussite à l'examen, UCFE délivrera à l'employeur un avis favorable sur l'aptitude du stagiaire au port des A.R.I.C.O.</p> <p>L'employeur doit s'assurer de la validité de l'aptitude médicale de ses salariés autorisant le port de l'A.R.I.C.O. (datant de moins d'un an).</p>	E.P.I. nécessaires pour la partie pratique (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention...).	

Recyclage conseillé tous les 3 ans.